

PARTEMENT  
de la  
Somme-Maritime

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de ROYAN

ARRONDISSEMENT

CANTON

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 Juillet 1953 195

OBJET :

Conseil  
Impositions  
Directes.

3050

NOMBRE  
de  
Conseillers municipaux  
présents au vote :

DATE  
de la séance, à la porte  
d'entrée, du compte  
de la séance :

L'an mil neuf cent 53, le 5 du mois  
d' Juillet, le Conseil Municipal de Royan  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
M. Bouquet Max, Maire, en session { ordinaire  
extraordinaire  
d'après convocations faites le 6 Juillet 1953 195

Etaient présents : MM. Bouquet, Doléalle, Saugnet, Bou-  
tin, Coste, Coumbet, Cancez, Regnaud, Ruffier,  
Bonnet, Payen, Guillaud, Roux, Chevalier, Touché,  
Guichon, Siam, Lafage, Marteau, Comil, Chant,  
Martaud, Bourdelle, Lavent, Bourdonna.

Représentés par M. Regnaud

Absents : MM. R. Rocheteau par Mlle Touché.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril  
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans  
le sein du Conseil.

M. Comil, ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

En exécution de l'art. 1650 § 3 du Code Général des  
Impôts, le Conseil Municipal doit proposer à M. le  
Directeur des C.B. de la Charente-Maritime, une liste  
de 24 Contribuables, de nationalité française, de 25 ans  
ou moins, jouissant de leurs droits civils, inscrits  
au rôle des C.B. de Royan, et aptes à participer au  
conseil qui choisit à la Commission communale des Con-  
tributions directes.

La Commission des Finances a préparé la liste ci-  
après, liste que le Conseil accepte :

III. Bénédicts n'ont comparu, cité Poste République  
 LÉONARD Bernard, entrepreneur de peinture Bd de Périgueux  
 LÉONARD Raymond, Hôtelier à Fontvillain  
 LÉONARD Gaston, commerçant, av. de Fontvillain  
 COCHARD Henri, marchand, Allée République  
 BAILLET Jean, négociant, rue Combes de Mars  
 PÉRIE François, artisan, rue des Gardes  
 CHENET, négociant, rue de la République  
 CHENET André, grangiste, av. de la Grande Garenne  
 CHENET Maurice, libraire, cité communale des Gardes  
 CHENET Clément, entrepreneur, av. des Tillouls  
 DAGES Emile, Horloger, bijoutier, av. L. Zola  
 THOMAS Louis, commerçant, av. des Senis  
 BÉGIN Paul, marin pêcheur  
 BÉGIN Paul, cultivateur, Bd Grenier  
 BÉGIN Georges "Le Gie" à Longs  
 VIEUCHES Roger, rue Combes de Mars  
 BÉGIN Edouard, épicer à St Georges de Didonne  
 BOUCHARD Henri, propriétaire à H. BÉGIN.

VU

La Rochelle, le 24 Aout 1953

Pour le Préfet  
 Le Secrétaire Général  
 Signé : Husson

Fait et délibéré à Rocheville  
 les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. les membres présents.

N'ont pas signé : MM.

le vote a eu lieu au  
 lieu public, ci-dessus à  
 l'issue de la désignation de  
 vote (Art. 51 de la loi  
 du 28 avril 1884).

mentionner à la suite  
 les noms des empêchés  
 (Art. 57 de la loi  
 principale).